

« AGIR » un moyen pour vivre « Vie Libre »

Etre militant à « VIE LIBRE », cela nécessite une bonne formation. Elle peut s'acquérir de différentes façons. Par exemple le Mouvement met à notre disposition de nombreux documents. Ils sont malheureusement très peu utilisés. Un exemple : notre revue « Agir ».

« Agir » est un outil de travail pour parfaire notre formation. Il est le manuel du militant. Tous les sujets traités ont un rapport direct avec notre action.

« Agir » doit être utilisé par tous, individuellement et collectivement, dans les réunions d'équipes de base ou de section.

« Agir » est le support de nos objectifs d'action, il doit permettre à tous de se mettre à l'action plus facilement, de devenir responsables.

Si chaque Comité de section prend en charge, réfléchit, étudie l'ensemble des articles, les adhérents peuvent participer avec plus de suivi aux réunions de section, parce qu'ils y apprennent quelque chose et l'ensemble des membres de la section sera plus efficace.

En 1981, 3.250 abonnés à « AGIR » - (membres actifs 12.003).

En 1982, 3.000 abonnés à « AGIR » - (membres actifs 12.515).

En 1983, 2.750 abonnés à « AGIR » - (membres actifs ?).

Ces chiffres parlent. On constate une démobilisation dans certaines régions. Voici quelques exemples :

Une région où il y a 1.600 cartes roses, 560 « AGIR » soit 1 pour 3. Dans une autre, 3.000 actifs, 435 « AGIR » soit 1 pour 6. Une autre encore, 880 cartes roses, 110 « AGIR » : 1 pour 8.

Ce recul de notre presse militante ne peut plus durer. Toutes les structures du Mouvement doivent réagir.

« AGIR » doit être dans toutes les familles militantes, il n'est pas réservé aux responsables.

Tous les membres cartes roses ont le droit de s'abonner à notre revue.

Que constatons-nous : la moitié des abonnements sont faits par envois groupés, payés par la section. Est-ce la bonne solution ? Ne sont-ils pas souvent oubliés dans un placard ?

Responsables, informez les membres actifs sur la valeur de notre revue, ce qu'elle peut leur faire découvrir. Incitez-les à prendre un abonnement à titre personnel, ainsi il aura plus de chance d'être utilisé que si on le distribue gratuitement.

Militants, demandez-la à vos responsables de section.

Que 1984 soit l'année où chaque famille, chaque militant, soit en possession de la revue « AGIR », afin de parfaire sa formation, d'acquérir de nouvelles connaissances. « Agir » peut nous aider à mener une action près des malades alcooliques et de leurs familles. Saisissons l'occasion d'être encore plus efficaces.

Louis LE BLEVEC

SOMMAIRE

Médico-Social	2 - 3	Sachons nous faire connaître Thèmes de réflexion pour 83/84	Vie Libre Calendrier National
La mission des C.H.A. Lettre d'un ministre à Vie Libre			
Formation	4 - 5	Réunion de section Organisons des réunions de qualité	Presse 10 Journée d'étude des correspondants-diffuseurs
Un cycle de formation efficace			
Plan de 4 ans	6 - 7	Vie du Mouvement Stage des salariés	Adhésion 11 Adhérer, c'est prendre un engagement

La mission des C.H.A.

La Direction Générale de la Santé a envoyé, aux services concernés, une circulaire sur la mission des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie... Un document à connaître.

L'accompagnement du malade alcoolique

Les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie sont des structures d'accueil, de soins et de prévention où est assuré le suivi ambulatoire de toute personne confrontée, de quelque manière que ce soit, à un problème d'alcoolisation, quel que soit le stade de cette alcoolisation.

Cet accompagnement est médical, relationnel et social :

Médical

L'alcoolisation importante conduit presque toujours à une intervention médicale, soit en raison des complications, soit par la nécessité d'évaluer l'évolution des symptômes cliniques et biologiques.

Si le centre doit pouvoir effectuer la plupart des interventions d'ordre médical, il n'est cependant pas conçu pour assumer certaines urgences qui nécessitent une hospitalisation.

Relationnel

Le suivi du patient doit être assuré par des entretiens avec un ou plusieurs membres de l'équipe médico-sociale du centre, qui, pour certains cas, devra travailler en étroite coordination avec le secteur psychiatrique. L'accompagnement du patient, qui peut être de longue durée, peut s'adresser également à la cellule familiale très souvent perturbée. Il nécessite donc une bonne coordination des membres de l'équipe soignante,

qui doit prévoir dans son emploi du temps, des réunions de synthèse.

Social

On assiste souvent chez le malade alcoolique à une lente et progressive désinsertion du tissu social où se mêlent difficultés familiales et professionnelles. L'équipe pluridisciplinaire du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, par l'intermédiaire de ses travailleurs sociaux, peut aider à la resocialisation, grâce à d'étroites coordinations avec les autres structures sociales de la cité.

Le centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, structure au sein de la cité.

Le centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, pour être efficace, doit être facilement accessible et être en étroite relation avec les différents organismes ou établissements qui concourent à la réinsertion du malade alcoolique (établissements hospitaliers spécialisés ou non, secteurs de santé mentale, services sociaux, justice, A.N.P.E., Mouvement d'aide aux buveurs, etc...). Il doit pouvoir assurer la coordination et le suivi des recours et démarches du malade alcoolique.

Relation avec les médecins libéraux

La collaboration des médecins libéraux aux activités du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie local est une nécessité, car leur connaissance de la pratique quotidienne en fait des éléments

indispensables de l'équipe technique, comme l'a prévu la circulaire de 1975.

Que dans chaque centre hospitalier, quelques lits puissent être réservés à l'accueil des malades alcooliques pris en charge par un personnel motivé et compétent, existant ou à former en tant que de besoin, pour répondre aux exigences thérapeutiques précédemment évoquées, et que dans les établissements hospitaliers où cela est nécessaire, soit créée une véritable unité d'alcoologie. Je vous rappelle les termes de la circulaire DGS/454/AS 2 du 28 Mars 1978, relative à l'organisation des soins aux malades alcooliques dans les hôpitaux généraux. Cette instruction permet d'organiser une prise en charge efficace des personnes hospitalisées présentant un problème lié à la consommation de l'alcool. Je vous demande d'organiser dans votre département, la prise en charge dans les établissements hospitaliers, de ces personnes, après avoir évalué les besoins à partir d'enquêtes épidémiologiques auxquelles vous associerez les différents intervenants en alcoologie.

Que des membres de l'équipe du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie participent effectivement à la prise en charge des malades alcooliques lors de leur hospitalisation dans les différents services, afin de mieux pouvoir amorcer l'accompagnement thérapeutique qui doit être pratiqué à la sortie de l'hôpital.

Les malades désocialisés, momentanément ou non, ont besoin souvent d'un hébergement de « dépannage ». C'est la raison pour laquelle, en dehors de l'hôpital, il sera parfois utile de créer un pe-

tit centre d'hébergement temporaire au sein de la cité, où l'équipe du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie assurera la continuité de la prise en charge des malades.

Relations avec les mouvements d'aide aux buveurs

Certains centres se sont attachés la coopération de mouvements d'aide aux buveurs en leur demandant d'assurer bénévolement, dans les locaux du centre, une permanence de quelques heures par semaine. La complémentarité des actions de ces mouvements par rapport à celles du centre peut être une aide précieuse pour certains consultants. Lorsque cela sera possible, vous veillerez à ce que cette coopération puisse devenir effective tout en précisant bien le cadre dans lequel elle s'inscrit, notamment en ce qui concerne la liberté de choix des malades.

La bonne insertion des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie au sein de la cité et les liens qu'ils créeront avec tous les établissements sanitaires et sociaux, doivent les conduire à devenir des structures de base et des lieux de référence en alcoologie.

L'alcoolisme peut être considéré comme la troisième cause de morbidité et de mortalité en France et représente une charge importante pour les régimes de sécurité sociale. C'est dire l'intérêt qui s'attache aux structures de prévention et de soins, comme les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie.

Je vous demande donc de veiller tout particulièrement à l'application de ces instructions et de les diffuser auprès de tous les intervenants concernés et notamment auprès des médecins inspecteurs de la santé de votre département.

Vous m'adresserez, au cours du dernier trimestre 1983, un rapport synthétique sur les besoins identifiés dans votre département et sur les dispositifs mis en place. Ces rapports feront l'objet d'une étude nationale qui vous sera diffusée par la suite.

Le Ministre de la Santé.

Circulaire DGS/137/2D du 15 mars 1983.

Le Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale répond à Vie Libre

Le décret-loi du 31 mars 1983 a institué le forfait obligatoire de 20 francs par jour d'hospitalisation à la charge de l'assuré social.

Les Mouvements Vie Libre, Croix Bleue et Croix d'Or ont rédigé en commun une lettre de protestation. Chaque association l'a fait parvenir aux ministères concernés.

Voici la réponse que nous a adressée le 21 juin 1983 Pierre Bérégofoy, ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

Vous avez appelé mon attention sur l'application du forfait journalier institué par la loi du 19 Janvier 1983.

Fixé à 20,00 Francs par le décret du 31 Mars 1983, il représente une contribution des Intéressés aux frais d'hébergement ou d'entretien entraînés par une hospitalisation quelle qu'en soit la cause, à l'exception des cas de prise en charge par les organismes d'assurance maladie expressément prévus par la loi : maternité, accidents du travail, invalides de guerre, enfants handicapés hébergés dans des établissements d'éducation spécialisée ou professionnelle.

L'alcoolisme, qui demeure le plus important et le plus préoccupant des fléaux sociaux et contre lequel le Gouvernement entend poursuivre son action, est en effet à l'origine de nombreuses hospitalisations :

— 40 % des malades hospitalisés dans des établissements psychiatriques et les services psychiatriques.

— 20 à 40 % des malades traités dans les services « hommes » des hôpitaux généraux.

Diverses actions sur les conditions de travail, projet de loi contre l'alcoolisme, campagnes d'information, taxe sur les alcools, représentent les différents aspects de la politique de lutte contre l'alcoolisme.

Dans ce cadre général de prévention, l'instauration du forfait journalier répond en priorité à la volonté du Gouvernement de réduire les inégalités en remédiant à des disparités injustifiées. En effet, les personnes accueillies en long séjour se voient demander un prix d'hébergement élevé, alors que les personnes hospitalisées au delà du 30ème jour sont exonérées du ticket modérateur. Par ailleurs, les personnes accueillies dans les établissements sociaux ou soignées à domicile sont tenues de couvrir leurs dépenses d'entretien avec leurs ressources propres.

Enfin, il s'agit d'éviter que certaines personnes ne soient incitées à demeurer en établissement sanitaire lourd pour des raisons strictement financières, alors qu'elles pourraient être accueillies dans des établissements mieux adaptés à leurs besoins ou maintenues à domicile. Cette orientation est conforme à la fois au souci d'assurer aux intéressés un cadre de vie satisfaisant et à la volonté d'éviter des dépenses injustifiées pour la collectivité.

En conséquence, les malades alcooliques supportent, dans les conditions de droit commun, le forfait journalier qui peut être pris en charge par l'aide sociale si les ressources de l'intéressé le justifient.

Pierre BEREGOVY.

une expérience à étendre

un cycle de formation efficace

Le département de la Seine-Saint-Denis (93) a créé cette année un cycle de formation de sept journées d'études réparties sur six mois, pour tous les militants.

Préparées collectivement, ces journées ont permis à de nombreux militants de prendre des responsabilités. Pour l'année 83/84, le cycle a été reconduit.

Voici la présentation du travail réalisé en Seine-Saint-Denis. Leur expérience est à étendre. Pourquoi ne pas s'en inspirer dans tous les départements ?

Nous avons réussi à faire un travail constructif où tout le monde a pu s'exprimer. Copines et copains avaient pris conscience qu'être militant, c'est être responsable et implique bien connaître le Mouvement. Le Comité Départemental a organisé ces journées de formation continue, avec pour thèmes : le Mouvement, sa Charte, ses structures, ses originalités, etc...

Ces journées répondent à un besoin de formation progressif et efficace des militants. Anciens et nouveaux, ensemble nous avons avancé pour devenir d'authentiques militants, capables d'écouter et de s'exprimer.

Bien entendu, cela a représenté un travail collectif, un effort de la part de tous.

Le Comité Départemental a proposé la création d'une Commission Formation chargée de la mise au point des Thèmes, du Calendrier et de l'animation de ces journées. Elle a dû étudier les textes qui se rapprochent des su-

jets envisagés pour les revoir en profondeur, afin de bien se pénétrer de leur contenu pour l'assimilation et l'application des idées proposées.

Il a fallu remonter aux sources, apporter les corrections nécessaires d'interprétation et faire en somme une coordination interne.

Plus de motivations

Le calendrier a été établi pour évoluer sans contrainte, mais avec clarté, dans le cheminement de la réflexion. Pour éviter toute lassitude d'attention, l'horaire retenu a été : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Pour permettre à un maximum de militants de participer, ces journées eurent lieu le samedi.

Pour l'animation des thèmes, nous avons sollicité des responsables nationaux du Mouvement, des docteurs, et une assistante sociale.

Chacune de ces journées a demandé à tous de prendre ses responsabilités : mobilisation de chaque section pour accueillir les copains, nécessité de rencontres avec les municipalités pour avoir une salle de réunion, entretiens avec les personnes devant animer ces journées.

Le parcours comprend bien des thèmes (voir encadré) variés, et une quantité de sujets à défricher. Cette formation s'est affirmée comme essentielle car, elle seule, garantit le moyen d'agir avec compétence et est le complément de la formation faite par l'action, soit-dit la plus importante.

Dans notre Département, le temps était venu de répondre présent pour un même idéal, de s'engager à fond dans l'unité et dans l'action par la Formation.

Les résultats sont là.

Après ce cycle, avec une participation moyenne de trente militants par journée, il est apparu une nouvelle dimension dans la prise des responsabilités par les militants. Plus de motivation à postuler à des postes de responsables par les nouveaux ; nettement constatée lors des élections du bureau dans les Sections et au Département. Un sentiment ressort au niveau départemental : nous vivons plus en unité, en échanges inter-sections, communément responsables dans sa conduite et en toute connaissance du Mouvement dans lequel les militants ont adhéré et cela permet à chacune, à chacun, de mieux situer son rôle.

Force est de dire que l'action consiste à être stimulée et déve-

Il suffit de vouloir

Comme secrétaire-adjoint de la Section, nous ne comprenions pas vraiment le sens réel du Mouvement. Situation peu confortable. On se demandait si on devait continuer.

A cette période le Comité Départemental a organisé un cycle de formation. Nous avons pensé y participer, pensant que c'était le seul moyen de savoir réellement si nous étions capables de devenir d'authentiques militants.

Ces journées nous apportèrent beaucoup dans la connaissance de VIE LIBRE et de ses structures. Nous avons découvert l'utilité de toute une documentation à l'usage des militants et surtout l'action qu'il était possible de mener dans la lutte contre l'alcoolisme et ses causes.

Nous nous sommes surtout rendu compte de la nécessité de cette formation et de son utilité au moment des élections du bureau de section où on nous proposa de nous présenter comme secrétaire-titulaire. L'acquis de ces derniers mois nous avait donné un point de départ et on a accepté.

La prise d'une responsabilité nous a donné le sentiment d'être mieux intégré au Mouvement et de comprendre le fonctionnement d'une Section. Avant, on ne se sentait pas capables, pas assez motivés, pour assumer des responsabilités.

Une affaire de couple

Maintenant nous savons que nous ne sommes pas seuls pour l'action : les Sections sont la base qui fait le Mouvement.

Nous avons appris le sens familial de l'adhésion à Vie Libre et l'importance d'être un foyer militant, ma femme par solidarité est abstinente et carte rose militante. Elle a maintenant confiance en ma guérison : « Tout baigne dans l'huile ! ».

Pour nous l'action militante est une affaire de couple, notre ouverture à la formation nous a élargi contacts et échanges entre militants. C'est très important dans l'apport d'Amitié et l'Aide à l'in-

tégration dans la Vie pour notre Action.

Cette formation progressive nous a permis de prendre conscience que pour être militants nous devons bien connaître l'ensemble des rouages du Mouvement.

Nous avons appris à observer, écouter, informer, ça nous a donné la force de prendre des responsabilités dans la Section et aujourd'hui comme délégué au Département.

Pouvoir nous exprimer librement nous a apporté le sens de l'échange et appris à s'expliquer d'une façon claire. Cette formation départementale a été très importante pour la consolidation de notre adhésion à Vie Libre.

Nous espérons pouvoir participer pleinement au nouveau programme de Formation prévu pour 1983/84. Ces journées sont essentielles pour nous apporter les éléments indispensables à une véritable action de base et faire partager la joie de la guérison.

Nous avons découvert qu'être militant c'est être responsable. IL SUFFIT DE VOULOIR !

Josiane et Michel BRISPOT,
Section AUBERVILLIERS (93).

loppée par une solide formation et ces journées ont réactivé notre militantisme.

L'aboutissement de ce cycle de formation peut se résumer par l'équation : **Action + Formation = Militant Actif.**

A l'issue de ce programme, le Comité Départemental a demandé à ce qu'une réunion de synthèse de ces journées soit faite pour juger de cette expérience.

Il en est ressorti un constat positif dans son déroulement et cette formation a eu pour effet un épanouissement de beaucoup de militants au sein de sa Section et du Département, amenant à prendre des responsabilités en tant que véritable militant.

A la lumière de cette expérience, il a été proposé de reconduire ces journées de formation pour 1983 - 1984 en un nouveau cycle (voir encadré). Nous espérons que celui-ci sera aussi riche en apport de connaissance que le précédent.

Un enjeu que nous renouvelons, une expérience peut-être à étendre...!

Alexandre ROUSSEL

CYCLE DE FORMATION EN SEINE SAINT DENIS 1982-1983	
La CHARTE - Son esprit	9 octobre 1982
Le Règlement Intérieur	30 octobre 1982
Les responsabilités - L'Administratif - Le Médico-Social	13 novembre 1982
L'animation des sections	27 novembre 1982
L'audio-visuel	11 décembre 1982
Le Correspondant-Diffuseur	29 janvier 1983
L'action représentative	19 février 1983
Le problème des rechutes.	19 mars 1983
Relations Médecins-militants	10 septembre 1983
Importance de l'adhésion à V.L.	8 octobre 1983
Rôle des militants dans les sections	5 novembre 1983
Animation d'une réunion.	3 décembre 1983
Continuité du Médico-social	7 janvier 1984
Rôle et fonctionnement d'une Commission.	11 février 1984
La Presse V.L.	10 mars 1984
LIBRES son impact ?	7 avril 1984
AGIR son utilisation ?	5 mai 1984
La Sécurité Sociale.	
La Pyramide	
Révision de la Pyramide et synthèse de ces journées.	
Préparation du Congrès National	

4ème theme du plan de 4 ans :

Sachons nous faire connaître

Notre thème d'année « force d'action et de représentation dans une France alcoolisée »... tout un programme. Vie Libre nous invite cette année, plus que jamais, à bouger, lutter, se faire entendre... et surtout se faire comprendre.

L'alcoolisation évolue, mais le fléau reste le même... Voici quelques éléments de réflexions pour entreprendre notre vaste thème d'année.

« VIE LIBRE » est un Mouvement dont la force est l'Action et la Représentation. Elles doivent être menées en toute honnêteté avec soi-même, avec un sens social dans le travail et les différentes institutions.

A travers l'Esprit du Mouvement, l'Action individuelle se situe envers les familles : dans le travail, les quartiers, sur les institutions et à aider les malades à prendre conscience de leur maladie.

Le moyen de travail le plus précieux pour un militant est la Carte de relation. Il ne faut jamais oublier de l'établir et de s'en servir. « VIE LIBRE » est un Mouvement où l'Action est le fait d'un collectif. Si en 1953, « VIE LIBRE » était une utopie... en 1983, il est une réalité vivante construite sur un long combat des convictions de chacun.

« VIE LIBRE » doit déranger, pousser les gens à se poser des questions et à s'interroger en eux-mêmes. Nous devons être, dans le plus beau sens du terme, un Mouvement « REVOLUTIONNAIRE ».

A tous les niveaux, chacun de nous doit se sentir concerné par l'homme écroulé qui peut être relevé que grâce à notre Action et l'honnêteté que nous avons face à l'alcoolisation.

Pour que « VIE LIBRE » avance, la mobilisation des militants est très importante.

Mobilisons-nous

Le rôle des conjoints des malades est à ne pas négliger, n'oublions pas que eux aussi sont malades à leur manière et qu'ils ont envie de partager notre amitié.

Il ne faut pas hésiter à s'occuper et à soigner le conjoint avant le malade. Sans le consentement unanime de la cellule familiale, l'horizon est dur à atteindre. On ne peut le guérir qu'en transformant profondément son mode de vie, sa façon de penser. Il est donc très important que sa famille évolue à la même vitesse que lui, ses enfants sont notre relève.

Aux réunions, un conjoint qui ne parle pas, n'est pas forcément un timide, mais un homme, une femme, dont la personnalité entière est malade aussi.

Il nous faut aussi nous ouvrir vers l'extérieur, ne pas omettre de prodiguer toutes informations nécessaires à notre présence dans les diverses manifestations, écoles d'infirmières, FAC, centres culturels municipaux et médecine du travail, C.H.S., où tout notre éventail peut être élargi. Notre audience peut être amplifiée avec les radios libres. Sachons entretenir avec soin nos relations avec les élus et adjoints municipaux à la santé et aux affaires sociales.

Alors, « VIE LIBRE » avancera sur un sol solide avec dans le cœur, notre force d'amitié, et, Homme qui que tu sois, saches que tu nous es très précieux.

Nous avons été capables de prouver que nous pouvions nous réunir, réfléchir ensemble, sur notre avenir, et d'en tirer une réflexion. A terme, notre ambition est d'exister davantage au sein de la société. Aujourd'hui, elle se doit de reconnaître notre représentativité, donc nous démarginaliser.

Nous sentons à la base, une volonté nouvelle de faire éclater les ghettos et cloisonnements dans lesquels se trouvaient jusqu'ici emprisonnés les malades alcooliques.

Laissons parler la plus sage des intelligences, celle du cœur et si nous voyons que les roses ont des épines, alors pourquoi ne pas voir que les épines ont des roses.

Alexandre ROUSSEL.

ALERTE A L'ESCROC

Nous informons tous nos adhérents qu'une personne voyage depuis plusieurs mois dans de nombreux départements et se réfère de son appartenance à VIE LIBRE pour se faire remettre de l'argent.

Nous mettons en garde nos militants contre l'attitude malhonnête de cet homme qui utilise les adresses publiées dans l'agenda de VIE LIBRE pour se rendre dans nos sièges et permanences, ou au domicile des militants.

Thèmes de réflexion pour 83 - 84

VIE LIBRE, son existence et son action dans le contexte social actuel.

- . Voir le problème qui se pose.
- . Analyser le sens familial et populaire à la fois du Mouvement.
- . Quelle action peut en découler, reprendre la CHARTE.

L'Equipe de base, maillon central du Mouvement.

- . Découvrir les dimensions du Mouvement, signification de ce noyau.
- . Mise en évidence de son rôle d'équipe de travail.

VIE LIBRE, face à nous-mêmes.

- . Valeur de notre engagement.
- . Notre notion est-elle formatrice, promotionnelle ?
- . Sommes-nous à l'écoute de la personne humaine et de ses problèmes ?

Notre action collective.

- . Revaloriser la cellule familiale.
- . Revoir notre activité sur les lieux de travail.
- . Les objectifs d'action nationaux - où en sommes-nous ?

Action vis-à-vis des Pouvoirs Publics.

- . Nos entretiens aux divers échelons communaux, départementaux.
- . Responsabilités devant les problèmes de l'alcoolisation.
- . Comment menons-nous nos démarches ?

Notre représentativité devant les Pouvoirs Publics.

- . Savons-nous convaincre pour lutter contre les causes ?
- . Etre représentatifs de 30 Ans d'action du Mouvement.
- . Etre une force revendicative et représentative face à tous ceux qui font la vie collective.

Nécessité de créer des liens associatifs.

- . Où en sont nos échanges avec les autres associations, syndicats ?
- . Quelle est leur importance, quelle place leur accordons-nous ?
- . Dans le contexte social présent, voir la force d'une vie associative plus grande.

Omniprésence de VIE LIBRE dans notre société.

- . Notre unité = notre force.
- . Nos démarches doivent se faire dans un sens positif pour maintenir nos positions acquises dans l'intérêt du Mouvement.

Adhésions, Renouvellements et non-Renouvellements.

- . Y a-t-on songé ?
- . Quel pourcentage en ce qui nous concerne ?
- . Essayons de trouver l'origine de ce problème.

Propositions de thèmes de réunions de section

BIENTOT LES FETES !

Comment allons-nous vivre celles-ci dans notre abstinence ?

NECESSITE DE L'ABSTINENCE ABSOLUE !

Comment vivre comme n'importe quel individu sans l'alcool ?

LE BONHEUR !

Que signifie-t-il pour vous ? Comment le vivez-vous ?

IMPORTANCE DU CONJOINT DANS L'ABSTINENCE !

Abstinence familiale ? Rôle des enfants ?

NOS RENCONTRES AVEC LES MALADES ?

Le malade vient nous voir... Le militant va voir le malade...

DIFFICULTES A LA SORTIE DE CURE !

Réaction du malade, de son entourage.
Importance de nos contacts : avant, pendant et après.

FAMILLES ET ISOLES !

Le problème de la solitude, comment y pallier ?

LA FRANCHISE ENTRE MILITANTS !

Importance de la confiance pour notre unité.
Nécessité de l'Amitié pour l'action.

LES RECHUTES !

Sommes-nous à l'écoute des malades ?
Avons-nous conscience de ce problème ?
Comment agir avec efficacité ?

LIBRES ET AGIR

Quelle place tiennent-ils dans nos réunions ?
Savons-nous utiliser AGIR comme moyen de formation ?

Organisons des réunions de qualité

Une réunion a pour but d'être formatrice. L'efficacité de notre action en dépend... Des réunions bien menées, à partir des équipes de bases, dans le respect des structures, font avancer notre projet vers une société qui ne soit plus esclave de l'alcool... Mais prenons-nous les moyens...

Trop de réunions tournent en soirées d'amicales, où chacun parle, jardin, popotte, politique, etc... De tout, sauf des objectifs du Mouvement.

La réunion a pour but de travailler ensemble, d'y trouver des idées, d'aller de l'avant, d'être formatrice, objective. Chacun doit dire son mot et non approuver par un hochement de tête, ou en claquant des mains pour faire comme tout le monde.

Une réunion mal menée sera un recul pour la section, où l'on sera toujours en retard d'un mois. Au bout de douze, cela fait un an de retard, pensons-y.

Reconstruisons nos équipes de bases, ou de quartiers. Refaisons les révisions d'activités : (avec nos membres sympathisants, où sont-ils ? « assistants sociaux, médecins, etc... »).

Rencontre du bureau

Ces réunions d'équipes de bases sont indispensables, car chaque équipe est un élément de la section. Chaque équipe ne travaille pas de la même façon (ex. : sections semi-rurales et urbaines). Les points de vue, les gens, le contexte est différent. Les réunions d'activités accompagnées de comptes-rendus remontés en sections, permettront le débat.

Des membres candidats à partir des équipes de bases seront élus au comité de sections et parmi ceux-ci, il en ressortira un bureau ou, par exemple, le trésorier sera d'un village et le secrétaire de la ville.

Avant la réunion de section, une rencontre du bureau est nécessaire. Le bureau étant issu des équipes de bases, chacun des membres proposera des idées, des objectifs, ou la bonne marche dans la continuité. Le bureau

proposera, car il n'est que l'exécutif de toutes les structures. Les propositions devront être soumises au vote par un comité de section responsable au nom de la base.

Le comité de section, lui seul, tranche. Le bureau n'est pas seul responsable. Encore moins les titres.

Les réunions de comités de sections doivent elles aussi, exister. Si l'on saute cette structure entre l'équipe de base et la réunion mensuelle de section, nous n'avancions plus. La présidence s'installe. Les conflits vont planer et dégringoler sur la section. Quelle avancée cela donnera ? Réfléchissons-y ensemble.

Un point important, les permanences. Comment sont-elles menées ? Trop souvent à côté de la plaque. L'accueil du malade passe en second plan. La permanence doit être axée sur le malade, le nouveau, que l'on accueille, sa famille, assistants sociales, médecins. La permanence, n'est-ce pas là où vraiment l'on parle de la maladie ?

Trop souvent, l'on discute de conflits internes à la section. Cela donne une mauvaise idée de notre Mouvement au malade.

La permanence ne doit pas non plus servir de réunion de bureau. Le nouveau ou le malade en soins se demandera où il est tombé. Chez le Grand ? A coup sûr que l'on ne le reverra pas.

La réunion de section

Qui va animer cette réunion ? Le responsable ? Un des membres du bureau ? Un des membres du comité ? Et pourquoi pas un membre actif sans titre ? Mais il a un titre quand même, il est militant, il est buveur guéri, il est abstinent volontaire, etc... Il est « Vie Libre ».

Si nous avons eu soins de demander lors de la dernière réunion mensuelle aux militants de bases de la section, un volontaire pour animer la réunion prochaine, et que ce volontaire, nous l'avons invité à la réunion de bureau et au comité, et bien cette réunion va pouvoir se faire dans un but idéal (la promotion). Ce copain prendra conscience de son rôle (animateur d'un soir, certes, mais quelle victoire sur soi).

Ensemble, bureau et comité auront préparé un thème pour cette réunion (avec des outils, bien sûr. AGIR et LIBRES, ou à partir de faits, marquant la vie de leur section). Cette réunion devra être conduite avec le souci de faire participer toutes et tous, jeunes et anciens. Cette réunion mensuelle doit être avant tout un débat. Une réunion menée sans la réflexion est inutile, fatigante, etc...

Le thème choisi quel qu'il soit, devra toujours se dérouler avec un **Voir**, La **Réflexion** et l'**Action**.

Si dans cette section, il y a un délégué du conseil national, qu'il n'oublie pas qu'il est porteur des objectifs du Mouvement, et qu'il se doit de les rappeler, tout comme les délégués départementaux, qui se le doivent aussi. Ils font partie de la base.

Restons vigilants

Dans certaines réunions, il faudra parler des loisirs. Mais là encore, restons vigilants ! Axons la réunion, d'abord sur les objectifs et le concret, avant d'aborder les loisirs.

Ce qui est souhaitable, est de proposer une réunion exceptionnelle loisirs, où chacun aura le temps de donner ses idées. Car deux réunions dans une on risque d'en bacler une. Devinez laquelle ?

Pour la réunion loisirs, pensez à une commission d'abord et essayez d'y voir vos jeunes !

Des réunions bien menées à partir des équipes de bases dans le respect des structures et d'autrui, ne feront qu'avancer les choses et régleront à coup sûr une bonne harmonie entre toutes et tous. Ceci nous pouvons le faire. Nous nous devons de le faire.

Maurice LEBORGNE,
André LEVERT.

Il suffit de vouloir

Comme secrétaire-adjoint de la Section, nous ne comprenions pas vraiment le sens réel du Mouvement. Situation peu confortable. On se demandait si on devait continuer.

A cette période le Comité Départemental a organisé un cycle de formation. Nous avons pensé y participer, pensant que c'était le seul moyen de savoir réellement si nous étions capables de devenir d'authentiques militants.

Ces journées nous apportèrent beaucoup dans la connaissance de VIE LIBRE et de ses structures. Nous avons découvert l'utilité de toute une documentation à l'usage des militants et surtout l'action qu'il était possible de mener dans la lutte contre l'alcoolisme et ses causes.

Nous nous sommes surtout rendu compte de la nécessité de cette formation et de son utilité au moment des élections du bureau de section où on nous proposa de nous présenter comme secrétaire-titulaire. L'acquis de ces derniers mois nous avait donné un point de départ et on a accepté.

La prise d'une responsabilité nous a donné le sentiment d'être mieux intégré au Mouvement et de comprendre le fonctionnement d'une Section. Avant, on ne se sentait pas capables, pas assez motivés, pour assumer des responsabilités.

Une affaire de couple

Maintenant nous savons que nous ne sommes pas seuls pour l'action : les Sections sont la base qui fait le Mouvement.

Nous avons appris le sens familial de l'adhésion à Vie Libre et l'importance d'être un foyer militant, ma femme par solidarité est abstinente et carte rose militante. Elle a maintenant confiance en ma guérison : « Tout baigne dans l'huile ! ».

Pour nous l'action militante est une affaire de couple, notre ouverture à la formation nous a élargi contacts et échanges entre militants. C'est très important dans l'apport d'Amitié et l'Aide à l'in-

tégration dans la Vie pour notre Action.

Cette formation progressive nous a permis de prendre conscience que pour être militants nous devons bien connaître l'ensemble des rouages du Mouvement.

Nous avons appris à observer, écouter, informer, ça nous a donné la force de prendre des responsabilités dans la Section et aujourd'hui comme délégué au Département.

Pouvoir nous exprimer librement nous a apporté le sens de l'échange et appris à s'expliquer d'une façon claire. Cette formation départementale a été très importante pour la consolidation de notre adhésion à Vie Libre.

Nous espérons pouvoir participer pleinement au nouveau programme de Formation prévu pour 1983/84. Ces journées sont essentielles pour nous apporter les éléments indispensables à une véritable action de base et faire partager la joie de la guérison.

Nous avons découvert qu'être militant c'est être responsable. IL SUFFIT DE VOULOIR !

Josiane et Michel BRISPOU,
Section AUBERVILLIERS (93).

loppée par une solide formation et ces journées ont réactivé notre militantisme.

L'aboutissement de ce cycle de formation peut se résumer par l'équation : **Action + Formation = Militant Actif.**

A l'issue de ce programme, le Comité Départemental a demandé à ce qu'une réunion de synthèse de ces journées soit faite pour juger de cette expérience.

Il en est ressorti un constat positif dans son déroulement et cette formation a eu pour effet un épanouissement de beaucoup de militants au sein de sa Section et du Département, amenant à prendre des responsabilités en tant que véritable militant.

A la lumière de cette expérience, il a été proposé de reconduire ces journées de formation pour 1983 - 1984 en un nouveau cycle (voir encadré). Nous espérons que celui-ci sera aussi riche en apport de connaissance que le précédent.

Un enjeu que nous renouvelons, une expérience peut-être à étendre...

Alexandre ROUSSEL

CYCLE DE FORMATION EN SEINE SAINT DENIS 1982-1983	
La CHARTE - Son esprit	9 octobre 1982
Le Règlement Intérieur	30 octobre 1982
Les responsabilités - L'Administratif - Le Médico-Social	13 novembre 1982
L'animation des sections	27 novembre 1982
Le Correspondant-Diffuseur	11 décembre 1982
L'action représentative	29 janvier 1983
Le problème des rechutes.	19 février 1983
Relations Médecins-militants	19 mars 1983
Importance de l'adhésion à V.L.	10 septembre 1983
Rôle des militants dans les sections	8 octobre 1983
Animation d'une réunion.	5 novembre 1983
Continuité du Médico-social	3 décembre 1983
Rôle et fonctionnement d'une Commission.	7 janvier 1984
La Presse V.L.	11 février 1984
LIBRES son impact ?	10 mars 1984
AGIR son utilisation ?	7 avril 1984
La Sécurité Sociale.	5 mai 1984
La Pyramide	
Révision de la Pyramide et synthèse de ces journées.	
Préparation du Congrès National	

4ème thème du plan de 4 ans :

Sachons nous faire connaître

Notre thème d'année « force d'action et de représentation dans une France alcoolisée »... tout un programme. Vie Libre nous invite cette année, plus que jamais, à bouger, lutter, se faire entendre... et surtout se faire comprendre.

L'alcoolisation évolue, mais le fléau reste le même... Voici quelques éléments de réflexions pour entreprendre notre vaste thème d'année.

« VIE LIBRE » est un Mouvement dont la force est l'Action et la Représentation. Elles doivent être menées en toute honnêteté avec soi-même, avec un sens social dans le travail et les différentes institutions.

A travers l'Esprit du Mouvement, l'Action individuelle se situe envers les familles : dans le travail, les quartiers, sur les institutions et à aider les malades à prendre conscience de leur maladie.

Le moyen de travail le plus précieux pour un militant est la Carte de relation. Il ne faut jamais oublier de l'établir et de s'en servir. « VIE LIBRE » est un Mouvement où l'Action est le fait d'un collectif. Si en 1953, « VIE LIBRE » était une utopie... en 1983, il est une réalité vivante construite sur un long combat des convictions de chacun.

« VIE LIBRE » doit déranger, pousser les gens à se poser des questions et à s'interroger en eux-mêmes. Nous devons être, dans le plus beau sens du terme, un Mouvement « REVOLUTIONNAIRE ».

A tous les niveaux, chacun de nous doit se sentir concerné par l'homme écroulé qui peut être relevé que grâce à notre Action et l'honnêteté que nous avons face à l'alcoolisation.

Pour que « VIE LIBRE » avance, la mobilisation des militants est très importante.

Mobilisons-nous

Le rôle des conjoints des malades est à ne pas négliger, n'oublions pas que eux aussi sont malades à leur manière et qu'ils ont envie de partager notre amitié.

Il ne faut pas hésiter à s'occuper et à soigner le conjoint avant le malade. Sans le consentement unanime de la cellule familiale, l'horizon est dur à atteindre. On ne peut le guérir qu'en transformant profondément son mode de vie, sa façon de penser. Il est donc très important que sa famille évolue à la même vitesse que lui, ses enfants sont notre relève.

Aux réunions, un conjoint qui ne parle pas, n'est pas forcément un timide, mais un homme, une femme, dont la personnalité entière est malade aussi.

Il nous faut aussi nous ouvrir vers l'extérieur, ne pas omettre de prodiguer toutes informations nécessaires à notre présence dans les diverses manifestations, écoles d'infirmières, FAC, centres culturels municipaux et médecine du travail, C.H.S., où tout notre éventail peut être élargi. Notre audience peut être amplifiée avec les radios libres. Sachons entretenir avec soin nos relations avec les élus et adjoints municipaux à la santé et aux affaires sociales.

Alors, « VIE LIBRE » avancera sur un sol solide avec dans le cœur, notre force d'amitié, et, Homme qui que tu sois, saches que tu nous es très précieux.

Nous avons été capables de prouver que nous pouvions nous réunir, réfléchir ensemble, sur notre avenir, et d'en tirer une réflexion. A terme, notre ambition est d'exister davantage au sein de la société. Aujourd'hui, elle se doit de reconnaître notre représentativité, donc nous démarginaliser.

Nous sentons à la base, une volonté nouvelle de faire éclater les ghettos et cloisonnements dans lesquels se trouvaient jusqu'ici emprisonnés les malades alcooliques.

Laissons parler la plus sage des intelligences, celle du cœur et si nous voyons que les roses ont des épines, alors pourquoi ne pas voir que les épines ont des roses.

Alexandre ROUSSEL.

ALERTE A L'ESCROC

Nous informons tous nos adhérents qu'une personne voyage depuis plusieurs mois dans de nombreux départements et se réfère de son appartenance à VIE LIBRE pour se faire remettre de l'argent.

Nous mettons en garde nos militants contre l'attitude malhonnête de cet homme qui utilise les adresses publiées dans l'agenda de VIE LIBRE pour se rendre dans nos sièges et permanences, ou au domicile des militants.

Le calendrier national Vie Libre

Dans les pages centrales d'AGIR N° 110, nous avons à notre disposition un calendrier qui programme des activités. Ce n'est pas un livre de recettes. Il n'y a pas de solutions toutes faites. C'est tout simplement un document de réflexion, qui doit servir d'outil de travail.

Si chaque section, chaque Comité Départemental, travaille avec le calendrier national, cela permettra une meilleure prise en charge de nos objectifs d'action.

Il faut que toutes les structures soient sur la même longueur d'onde.

en 1984

Un exemple qui montre le contraire : 1983, année des congrès régionaux. Dans plusieurs régions, il y a eu encore des congrès départementaux.

Quand on regarde la brochure du Conseil National, on remarque que beaucoup de sections et de comités départementaux n'ont pas envoyé les questionnaires sur les rapports d'activités.

En 1984, cela ne doit plus exister. Si chaque responsable prend en charge ce calendrier, nous devrions avoir un vrai rapport d'activité nationale.

Vous avez toujours la possibilité d'y ajouter d'autres activités, mais nous vous demandons de faire le maximum, pour que soit respecté l'ensemble de son contenu.

Stage de formation des salariés Vie Libre

Pourquoi ce stage ? Il est la réponse à une demande de tout le personnel « VIE LIBRE ». Il a permis à tous de faire connaissance, d'établir une relation, de mettre en commun des méthodes de travail, des moyens, voir aussi ce qui va et ce qui ne va pas ; ces échanges ont eu lieu surtout pendant les pauses et les soirées, parce que le reste de la journée avait un programme bien établi ; le thème : **gestion du temps et de l'énergie**.

Chaque année, les permanents ont l'habitude de se rencontrer, au mois de mai, à la veille du Comité National. Pour 1983, le Comité National a décidé d'organiser un stage de trois jours, avec la participation de tous les salariés du Mouvement.

Ce stage a eu lieu les 4, 5 et 6 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise, nous étions 23, l'animation était assurée par deux animateurs, un homme et une femme de l'association ETERC.

Un sujet très vaste qui nous concerne tous, militants « VIE LIBRE ». Savoir gérer notre temps,

c'est-à-dire avoir le souci de trouver un équilibre juste dans l'utilisation de notre temps, autrement dit, un équilibre qui favorise notre dynamisme personnel (sans usure, ni gaspillage).

Des réactions

Quelques réflexions des stagiaires :

Gaby : « Ce fut d'abord un stage de formation personnelle, mais le groupe a été apparemment soudé, la qualité des animateurs y a joué un grand rôle.

Il est important de rester soi-même, et de garder du temps pour sa famille. »

Danièle : « Je suis très heureuse d'avoir participé à ce stage et je forme le souhait qu'il soit renouvelé chaque année pour le bien de tous et l'avancée de notre Mouvement. »

En conclusion, tous les participants sont satisfaits de cette rencontre, tout le monde a souhaité recommencer l'année prochaine. »

2 nouvelles sections

3 nouveaux Comités départementaux

Le Comité National a reconnu deux nouvelles sections et trois nouveaux Comités Départementaux.

Guilers, dans le Finistère. Ce département compte désormais 20 sections reconnues et 5 pré-sections.

Nîmes, dans le Gard. Ce département regroupe désormais 3 sections.

Comité Départemental de la Haute-Garonne, avec les sec-

tions de Toulouse-Ouest, Toulouse-Centre, Baziège, Grenade.

Comité Départemental du Vaucluse, qui regroupe les sections de Sorgues, Avignon, Carpentras et Orange.

Comité Départemental de l'Ain, avec les sections de Hauteville, l'Albarine et Bourgen-Bresse.

Nous saluons tous les militants (es) et adhérents (es) de ces nouvelles structures de la grande famille « VIE LIBRE ».

3 propositions pour une journée d'étude des correspondants - diffuseurs

La mise en place des correspondants-diffuseurs demeure toujours une priorité pour notre mouvement. Voici trois propositions pour des journées d'étude départementales de correspondants-diffuseurs...

Etude du guide du correspondant-diffuseur

- Voir comment mettre en pratique, dans chaque section, les pages 4 et 5 du guide.
- La diffusion de « Libres » par la section. Comment l'organiser, où, avec qui, comment ? Utiliser la page 11 du guide.
- Les propositions d'articles pour Libres et Agir, nos idées, nos suggestions pour les différentes rubriques. Voir les pages 16 et 17 du guide.
- Ces trois aspects de la réflexion peuvent être réalisés sur une journée. Envoyez au secrétariat national, un compte-rendu.

Journée d'étude à partir de la plaquette verte

L'an dernier, une plaquette verte intitulée « Pour une presse Vie Libre de qualité, des correspondants - diffuseurs formés », a été

envoyée dans chaque département. Elle propose un plan de travail. Peu de départements l'ont utilisée. Reprenez-la.

Plusieurs idées de commissions : Atelier sur la structure de Libres. Atelier sur le contenu de Libres. Elaboration d'idées d'articles pour Libres et Agir...

Etude et discussion à partir des articles de la rubrique « Presse » des 8 derniers « Agir »

- Relisons-les, repérons les idées essentielles. Ce que nous retenons.
- Comment vivre ces propositions dans notre département, section ?...
- Notre responsabilité, comment la vivre ?
- Nos idées d'articles pour Libres et Agir...

Pour connaître nos abonnés à Libres

Les départements, les sections ne connaissent pas tous les abonnés à « Libres ».

En effet, n'importe qui peut s'abonner à « Libres ». Afin de mieux connaître les abonnés de votre département, votre ville... un jeu de bandes-adresses vous sera remis au Conseil National. Vous pourrez ainsi les contacter.

Certains abonnés ne sont pas sympathisants. Pourquoi ne pas leur proposer un pas de plus, avec Vie Libre ? Les abonnés à « Libres » sont sensibilisés à l'alcoolisme. La carte verte peut les faire adhérer davantage à notre combat.

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne... Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 18 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur 92110 Clichy.

Adhérer, c'est prendre un engagement

L'enjeu du mouvement, c'est bien sûr, d'avoir beaucoup d'adhérents. Mais quels adhérents ? Des hommes, des femmes, des jeunes conscients de leurs engagements qu'ils soient membres actifs ou sympathisants ou bien encore abstinents volontaires.

Seule l'unité dans un même sens de compréhension de l'action amènera une avancée du mouvement et non la stagnation et le désengagement que l'on ressent en ce moment.

N'hésitons plus : en avant ! à l'action nous devons préserver notre grand mouvement ouvert à tous !

Si nous voulons être un mouvement fort, ouvert, uni, constructif, objectif, oui mettons le paquet sur les adhésions. Réfléchissons ensemble.

A partir des Equipes de Base

Si chaque membre actif au cours de ses actions militantes, dans ses rencontres avec les malades, leur famille, les médecins, les assistants sociaux, les hommes de lois, les élus, etc... carte de relation puissante, quelles adhésions ferons-nous. Quelle avancée pour notre mouvement.

Mais ! combien de membres actifs militent avec l'engagement que cela implique. Où en sommes-nous dans le militantisme ? Malheureusement, bien souvent, dans des sections fortes de 30 à 40 membres, l'action militante n'est menée que par trois ou quatre membres. Ils se fatiguent très vite et mènent, à coup sûr, en fin de parcours, une action inefficace (voir le ras-le-bol).

Laisser toujours aux mêmes le poids des responsabilités ne peut pas être bénéfique pour le mouvement, aussi bien sur le plan financier, que sur la vie interne du mouvement tout entier.

Sachons nous dégager des postes de responsabilités. Céder sa place aux jeunes, fait avancer le mouvement.

Ensemble, tous et toutes, reprenons ce militantisme à fond. Sans actions, quelles qu'elles soient, il sera très difficile de proposer un bulletin d'adhésion, si devant des questions pertinentes, un membre actif reste coi. Quel sera le résultat de la démarche ? Peut-être nul. Pensons-y !

A qui proposer la carte Rose

A un ancien malade par priorité bien sûr, mais surtout à un copain ou copine, à qui on aura bien expliqué l'importance de la carte et ce que cela comporte.

Chemin de la guérison avec l'Abstinence totale et définitive, engagement de sa personnalité envers lui-même, les uns et les autres dans l'action, chemin de la promotion, l'épanouissement d'une vie nouvelle, pour lui et les siens, une valeur morale, une victoire sur une maladie qui l'a fait cruellement souffrir, etc...

Alors ce sera à lui de choisir, très important ! Une carte remise trop vite, ou pour faire plaisir, n'aura pas la même valeur et ne fera certainement pas non plus un militant de base. Veillons à cela !

Aux abstinents volontaires, conjoints ou conjointes, jeunes qui, eux aussi, s'engagent d'abord pour aider leur malade, ensuite pour aider les autres et devenir eux-mêmes des militants respectueux de leurs engagements de la

Charte du mouvement qu'ils représenteront avec tout ce que cela implique. Voir la Charte : L'esprit du mouvement.

A qui proposer la carte verte ?

Aux sympathisants.

Comment proposer une carte ? A qui ? A partir de quoi ? Avec quels arguments ? Savons-nous les motiver pour qu'ils s'engagent eux aussi ? Aurons-nous le souci de les faire participer à la vie du mouvement dans nos équipes de base ? (Voir la carte de relation complémentaire de toute action).

Les membres sympathisants, qui sont-ils ? Des gens qui amènent leur argent, ou des personnes très proches du malade alcoolique dans la vie de tous les jours, médecins, infirmières, pharmaciens, assistants sociaux, voisins, employeurs, commerçants, avocats, juges, parents, grands-parents, enfants, gens du culte, instituteurs, les élus...?

Avant tout ! Savons-nous être à la hauteur de notre engagement ? Car, comme pour la carte rose, il ne s'agit pas de gonfler, il s'agit d'engager des gens qui combattront avec nous, qui agiront et certains deviendront à coup sûr des abstinents volontaires, d'autres sympathisants à part entière.

Ils renforceront notre action par l'acte moral et financier qu'ils pourront nous apporter, mais pour cela soyons les premiers à montrer les chemins de l'action, et tous ensemble, membres actifs et sympathisants iront vers une unité absolue du mouvement.

A nous de jouer auprès des sympathisants, car ce n'est pas la valeur d'argent, mais c'est la valeur morale qu'il faut voir et, tout comme les membres actifs, il ne s'agit pas de faire plaisir, mais de s'engager !

Maurice LEBORGNE,
André LEVERT.

3 moyens au service de notre action

le guide du correspondant-diffuseur

Alors que se poursuit la mise en place des correspondants - diffuseurs, voici un moyen qui leur sera très utile.

Le guide du correspondant - diffuseur, un outil indispensable pour développer la qualité de notre presse.

BON DE COMMANDE DU GUIDE DU CORRESPONDANT-DIFFUSEUR

NOM Prénom
Responsabilité
Adresse
.....
Nombre d'exemplaires à 10 F - Total
A envoyer à : Secrétariat National VIE LIBRE,
8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY
C.C.P. MOUVEMENT VIE LIBRE 10 499.03 E PARIS
Aucune commande ne sera servie sans son règlement

2 livres édités par Vie Libre



Prix 43 F - Port 8,50 F

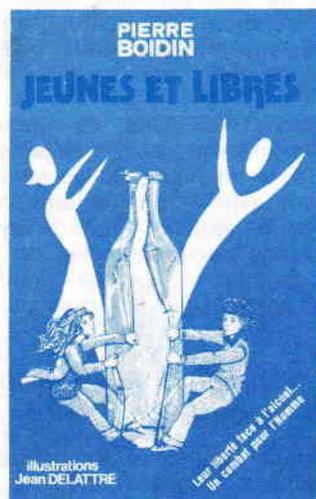
Coup sur coup, Vie Libre a édité deux livres. Le dernier : « Jeunes et Libres ».

Dans cet ouvrage, les articles, les enquêtes, les témoignages alertent l'opinion publique sur la dangereuse alcoolisation que subissent, ou choisissent même parfois, trop de jeunes.

Un livre au service des enfants, des jeunes, des parents... et pour tous ceux qui veulent vivre plus libres.

« Jeunes et Libres » et « Vie Libre, une nouvelle manière de vivre », deux livres à lire et à faire lire. Deux livres à offrir.

A commander au Secrétariat National Vie Libre - 8 Impasse Dumur - 92110 Clichy.



Prix 35 F - Port 5,80 F

Supplément à Libres n° 142. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Rédaction administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. 739.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cedex. Commission Paritaire CCPAP 50560.